



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 29 novembre 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2023.BVD.1904
Classification : Non classifié

Avenir Berne romande, établissement pénitentiaire de Witzwil, Lindenhof 25-25a, travaux d'adaptation et installation d'une clôture de sécurité en vue de l'implantation de la détention administrative, crédit d'engagement pour la réalisation

1. Objet

Le crédit demandé de 7 170 000 francs (coûts totaux de 7 650 000 francs, moins les frais d'étude de projet de 480 000 francs déjà approuvés) doit permettre de financer les travaux d'adaptation nécessaires en vue de l'implantation de la détention administrative à Witzwil en remplacement des places de détention administrative de Moutier. Les coûts totaux comprennent aussi les dépenses de 400 000 francs pour l'acquisition d'équipement et de mobilier, à la charge de la Direction de la sécurité.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Justice et police, bâtiments (gros-œuvre 1)	700 000	80
Justice et police, bâtiments (second œuvre)	6 535 000	25

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
7 235 000	6 785 000	450 000	13

Explications sur les différents sous-totaux

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années pré- cédentes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Années suivantes
Investissements effectifs nets	5,47			0,825	2,55	1,5			
Montant alloué dans le plan d'investissement intégré 2023	12,375		0,15	0,75	2,475	0,375			8.1

L'affaire est inscrite dans le plan cantonal d'investissement intégré 2023, dans le poste collectif « Projets jusqu'à 5 millions de francs ». Voir les explications au chiffre 4.5 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Justice et police, bâtiments (gros-œuvre 1)	8750
Justice et police, bâtiments (second œuvre)	261 400

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		